



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Prix Innovation clinique 3M de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Québec

LE BTEC : VERS UNE PRATIQUE INFIRMIÈRE FONDÉE SUR DES RÉSULTATS PROBANTS

Québec, le 6 octobre 2005 – Johanne Gagnon, infirmière, Ph.D., et professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, a fondé en 2004 le Bureau de transfert et d'échange de connaissances (BTEC), un moyen novateur d'intégrer les connaissances scientifiques de pointe à la pratique infirmière actuelle, améliorant ainsi les soins à la population. Françoise Côté, infirmière Ph.D., et professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, est co-directrice du BTEC. Ce projet a valu à mesdames Gagnon et Côté ainsi qu'à leur équipe le prix Innovation clinique 3M décerné par l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Québec.

Dans l'exercice quotidien de sa profession, toute infirmière doit prendre des décisions cliniques en fonction de différents critères, incluant les résultats probants de la recherche scientifique. Ce critère pose parfois un problème puisqu'il exige l'acquisition constante de nouvelles connaissances, le développement de nouvelles compétences et beaucoup de temps. Voilà le besoin auquel répond le BTEC.

Cet organisme regroupe huit établissements universitaires de santé et sert d'intermédiaire entre les milieux de pratique et de recherche. Si une infirmière connaît une situation problématique et que les ressources internes du milieu ne suffisent pas à trouver une solution, la préoccupation est communiquée au BTEC, qui amorce une série d'échanges avec le milieu de pratique. À la suite d'une revue exhaustive et d'une analyse critique de la littérature, le BTEC présente alors une réponse dans un compte rendu. Ce document, d'une valeur scientifique et clinique certaine, est accompagné de recommandations pour la pratique.

Toutefois, si l'interrogation ne trouve pas d'écho dans la documentation scientifique, le BTEC communique avec les milieux de recherche. Le Bureau, par son leadership, fournit ainsi aux chercheurs des questions de recherche pratiques et prioritaires qui sont peu traitées dans la littérature scientifique.

Dans les milieux où il est adopté, le BTEC contribue à une amélioration de la qualité des soins et des services de santé. Les principales retombées pour les infirmières et leur clientèle touchent surtout le soutien et la mise à jour des connaissances et des compétences dans l'exercice d'une pratique clinique reposant sur des résultats probants.

Ainsi, dans une optique de formation continue, des activités de diffusion et de transfert de connaissances sont proposées aux infirmières en exercice sous forme d'ateliers, de clubs de lecture scientifique ainsi que d'outils informatisés d'auto-apprentissage. Plus particulièrement, les cours pratiques du BTEC favorisent la formation d'une relève infirmière axée sur le transfert des connaissances, tout en stimulant l'intérêt des étudiantes à poursuivre des études de 2^e et 3^e cycles.

Le BTEC constitue donc une structure novatrice qui répond à des besoins d'échanges maintes fois exprimés, tant par les milieux universitaire et de recherche que par les milieux de pratique.

Le concours Innovation clinique a été lancé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) en 1995. Il vise à mettre en valeur la contribution clinique des infirmières de toutes les régions du Québec à la qualité des soins offerts à la population, à l'efficacité des services de santé et à l'avancement de la profession d'infirmière. Les gagnants régionaux méritent une bourse de 500 \$ et ils sont admissibles au Grand Prix Innovation clinique 3M remis lors du congrès annuel de l'OIIQ, en novembre prochain.

Les critères de sélection des projets sont : être nouveau et original en regard de la pratique clinique des soins infirmiers sur le plan régional ou à l'échelle provinciale; démontrer la créativité, le leadership et la contribution des infirmières en matière de soins dans le contexte actuel des services de santé; avoir eu des effets tangibles sur la qualité des soins infirmiers dispensés, sur l'efficience des services de santé et sur la satisfaction des clientèles visées; avoir atteint des résultats en 2004; avoir un potentiel d'exportabilité vers d'autres clientèles ou milieux de soins.

- 30 -

Source :

Ordre régional des infirmières et infirmiers de Québec

Information :

Colombe Harvey, présidente de l'Ordre régional, 418 527-2507

Johanne Gagnon, porte-parole du projet, professeure adjointe, Faculté des sciences infirmières, Université Laval, 418 656-2131, poste 12 728